



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**École Académique  
de la Formation Continue**

Toulouse, le 26 avril 2024

Affaire suivie par :  
Gail Tidey  
Ingénieure de formation  
Tél : 05 36 25 70 24  
Mél : [gail.tidey@ac-toulouse.fr](mailto:gail.tidey@ac-toulouse.fr)

La directrice de l'École Académique  
de la Formation Continue

à

75, rue Saint Roch CS 87703  
31077 TOULOUSE Cedex 4

Mesdames et messieurs les inspecteurs/trices de  
l'Éducation nationale,  
Mesdames et messieurs les chef(fe)s d'établissement

S/c de mesdames et messieurs les inspecteurs/trices  
d'académie – directeurs/trices académiques  
des services de l'Éducation nationale

**Objet :** Campagne d'inscription à la préparation au certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE) session 2024-2025

L'institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Toulouse Occitanie-Pyrénées (INSPÉ), l'Université Toulouse II - Jean Jaurès (UT2) et l'EAFC s'associent pour proposer aux enseignant(e)s titulaires de l'académie de Toulouse (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés) une préparation au certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE).

Ce certificat atteste d'un niveau de compétences et de connaissances attendues pour participer à l'enseignement dans les établissements de l'enseignement français à l'étranger, de la maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères ainsi que, le cas échéant, de la connaissance d'une ou plusieurs aires géographiques régionales.

[Arrêté du 4 février 2020 relatif au certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger](#)

Une description plus détaillée du CAPEFE est jointe en annexe à ce courrier.

Pour les enseignant(e)s titulaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés de l'académie, la passation du CAPEFE peut s'inscrire en particulier dans le cadre d'un projet de mobilité à l'étranger.

Pour 2024-2025, l'EAFC prendra en charge le coût de la formation et de la passation du CAPEFE à l'INSPÉ Toulouse Occitanie Pyrénées pour 20 enseignant(e)s titulaires de l'académie.

## MODALITÉS DE FORMATION

- 40 heures de formation à distance, en asynchrone (MOOC avec animations et exercices autocorrigés), de septembre à juin ;
- Des heures de tutorat à distance en fonction des besoins exprimés par les stagiaires.

## DEMANDE DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DE LA FORMATION

Pour demander la prise en charge des frais d'inscription et de passation du CAPEFE, un dossier en ligne (avec avis hiérarchique à télécharger et téléverser une fois rempli) doit être complété **jusqu'au 7 juin inclus** en suivant ce lien : <https://ppe.orion.education.fr/occitanie/itw/answer/s/GZoSLI2U0G/k/CAPEFE2024>

Tout dossier incomplet ou complété hors délai ne sera pas étudié, et par conséquent, la candidature ne sera pas retenue.

À l'issue de la commission fin juin 2024, une réponse sera apportée aux candidat(e)s via l'adresse mail professionnelle.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA FORMATION

Il appartient à chaque candidat(e) retenu(e) pour une prise en charge des frais de procéder à son inscription administrative auprès de l'INSPÉ, selon le calendrier qui sera communiqué par les services de scolarité de ce dernier à l'ensemble des personnes retenues.

Les candidat(e)s retenu(e)s s'engagent à suivre l'intégralité des regroupements de formation proposés et à se présenter à l'examen lors de la session 2025.

Je me permets d'insister sur l'importance de la diffusion de cette information le plus rapidement possible auprès des personnels concernés, par tous les moyens à votre disposition (affichage, distribution individuelle, transfert de courriel...).

**La directrice de l'École Académique  
de la Formation Continue**



**Valérie TESTE**